***PROJET DE VŒU AU CA***

« A la suite de la pandémie, dans un contexte de développement de la sédentarité, de progression des inégalités, il est urgent de renforcer l’EPS dans le système scolaire français et de donner un « habitus sportif » à tous nos élèves. Les membres du CA de …………….. *(établissement)* demandent à ce que l’horaire d’EPS soit portée à 4 heures hebdomadaires sur l’ensemble du second degré. Cette augmentation ne doit pas se faire en réduisant les horaires des autres matières mais en augmentant le temps scolaire et doit s’accompagner des mesures permettant un meilleur enseignement (réduction des effectifs par classes, équipements, formation et recrutement, remplacements…). »